

CNI/PASSEPORT – PERSONNE MAJEURE

Uniquement sur rendez-vous au 01.34.09.26.26

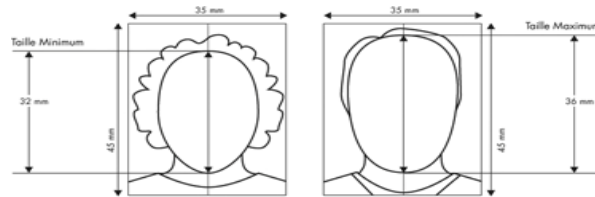
MERCI DE FOURNIR LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES (obligatoire)

Tout dossier incomplet fera l'objet d'un autre rendez-vous selon nos disponibilités

- **FORMULAIRE DE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE** = *temps de présence en mairie réduit*
<https://passeport.ants.gouv.fr>

OU

- **FORMULAIRE CERFA A RETIRER EN MAIRIE** : compléter la première page à l'encre noire, avec les accents et signer ▲ *Indiquer le nom de jeune fille pour la mère de l'intéressé(e)*
- **1 PHOTO D'IDENTITÉ EN COULEUR** aux normes françaises (35x45mm) et de moins de 3 mois



- **1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE** (+ photocopie) de moins de 3 mois
▲ *Pour les personnes hébergées fournir : une attestation d'hébergement sur papier libre + pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant.*
- **1 TIMBRE FISCAL** : vendu sur internet (<https://timbres.impôts.gouv.fr>), ou sous forme dématérialisée auprès des buralistes disposant d'un agrément.
 - POUR LA CNI en cas de perte ou de vol uniquement = **25 EUROS**
 - POUR LE PASSEPORT = **86 EUROS**



Gratuité pour toute demande de modification d'état civil pour un passeport en cours de validité. (La limite de validité du nouveau passeport sera identique à l'ancien).

- Si besoin **RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE PERTE** délivré en mairie **OU DE VOL** délivré par la Gendarmerie ou la Police Nationale + un document officiel avec photo (carte vitale, permis de conduire)
- **ANCIENNE CNI A RENOUELER** (+ photocopie)
- **ANCIEN PASSEPORT A RENOUELER** (+ photocopie)
- **COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE** de moins de 3 mois
▲ *Sauf si vous présentez l'original d'une CNI plastifiée ou d'un passeport biométrique en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans.*
- **En cas de changement d'état civil** : COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE de moins de 3 mois ou DE MARIAGE ou JUGEMENT DE DIVORCE
- Pour les personnes ayant obtenu la nationalité française **1 JUSTIFICATIF DE NATIONALITÉ FRANÇAISE (décret)** (+ photocopie) + **LE PASSEPORT ÉTRANGER** (+ photocopie)
- **LE JUGEMENT DE DIVORCE** pour les femmes divorcées souhaitant conserver leur nom d'épouse